



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2017-2018

FC/PR

P.V. CEB 14

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2018

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2018
2. Présentation du rapport annuel de la Cour des comptes européenne relatif à l'exécution du budget de l'Union européenne pour l'exercice 2017

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Marc Angel rempl. M. Frank Arndt, M. André Bauler, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, M. Frank Colabianchi, M. Gast Gibéryen, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Josée Lorsché, Mme Martine Mergen

M. Marc Gengler, Président de la Cour des comptes
M. Patrick Graffé, Vice-Président de la Cour des comptes
M. Marco Stevenazzi, Secrétaire général de la Cour des comptes

M. Henri Grethen, membre de la Cour des comptes européenne
M. Marc Hostert, Cour des comptes européenne
Mme Ildiko Preiss, Cour des comptes européenne
Mme Josiane Weier, Cour des comptes européenne
Mme Clémentine Hoffmann, Cour des comptes européenne

Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Claude Haagen, Mme Claudine Konsbruck

*

Présidence : Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 23 juillet 2018

Le projet de procès-verbal est approuvé.

2. Présentation du rapport annuel de la Cour des comptes européenne relatif à l'exécution du budget de l'Union européenne pour l'exercice 2017

M. Grethen présente le discours dont une copie intégrale est jointe en annexe.

M. Grethen explique que les comptes de l'Union européenne présentent une image fidèle de la situation financière. La Cour des comptes européenne émet dès lors une opinion avec réserve, plutôt qu'une opinion défavorable, sur la régularité des opérations sous-jacentes relatives à l'exercice 2017.

Une part importante des dépenses de 2017 fondées sur des droits ne présentait pas un niveau significatif d'erreur. En outre, le niveau des irrégularités caractérisant les dépenses de l'Union européenne a continué de baisser.

Certains problèmes subsistent. M. Grethen cite trois exemples.

Les systèmes de gestion et de contrôle se sont améliorés et la Cour des comptes européenne a pu expérimenter une nouvelle approche dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale.

Elle se propose aussi de centrer son attention et ses ressources sur l'évaluation de la mesure dans laquelle l'Union européenne produit des résultats qui bénéficient à ses citoyens. Il ne suffit pas de s'assurer que l'argent a été dépensé comme il faut, mais il faut également voir s'il l'a été à bon escient.

Le budget de l'Union européenne reste exposé à une forte pression générée par la valeur des paiements que l'Union européenne s'est engagée à effectuer au cours des années à venir. Le montant des sommes à liquider devrait atteindre, selon la Cour des comptes, la somme de 267,3 milliards d'euros. Il devrait encore augmenter après 2020. M. Grethen estime que ce problème doit être pris en considération dans le prochain cadre financier pluriannuel. L'accumulation des engagements restant à liquider est un des facteurs retardant les effets des programmes financiers futurs négociés aujourd'hui.

M. Grethen demande à ce que l'on reste réaliste quant à ce qu'il est possible de faire avec l'argent qui est confié à l'Union européenne. En suscitant des attentes auxquelles l'Union ne pourra pas répondre, elle risque de perdre la confiance des citoyens. L'Union devra dès lors s'abstenir de faire des promesses qu'elle ne pourra pas tenir. Elle devra en outre démontrer au quotidien que les compétences qui lui sont dévolues s'exercent avec davantage d'efficacité au niveau de l'Union qu'au niveau national.

Echange de vues

Un représentant du groupe parlementaire DP demande si les autres pays de l'Union européenne disposent d'autres moyens de contrôle. M. Grethen répond que la Cour des comptes européenne ne désigne pas les pays de manière nominative. Tous les pays peuvent être concernés par des irrégularités.

M. Grethen rappelle que le Luxembourg est le seul pays de l'Union européenne où la Cour des comptes nationale ne dispose pas des pouvoirs de justification des dépenses effectuées par le biais du budget européen. La Cour des comptes luxembourgeoise ne disposerait d'ailleurs pas des moyens nécessaires pour pouvoir effectuer de tels contrôles.

Le représentant du groupe parlementaire DP demande à combien se chiffrera la différence en recettes budgétaires suite au départ de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. M. Grethen explique que cette différence dépendra largement des modalités auxquelles se mettront d'accord l'Union et le Royaume-Uni.

Suite à une question d'un représentant du groupe parlementaire LSAP, M. Grethen répond que sur 700 dossiers analysés, la Cour des comptes a pu détecter 13 irrégularités.

En cas de fraude (de tromperie délibérée), la Cour des comptes saisit l'OLAF (Office européen de lutte antifraude).

En réponse à une question concernant les possibilités de détecter des irrégularités et des fraudes dans les pays partenaires de l'Union européenne, M. Grethen explique que les tests sur les opérations ont fait apparaître certaines faiblesses de contrôle. Les contrôles sur place s'avèrent souvent difficiles. La Cour des comptes européenne préfère dès lors émettre des rapports spéciaux sur certaines questions, ce qui lui permet d'approfondir ses réflexions et analyses.

*

Luxembourg, le 22 octobre 2018

La Secrétaire,
Francine Cocard

La Présidente de la Commission du Contrôle de
l'exécution budgétaire,
Diane Adehm

ANNEXES:

Présentation des rapports annuels 2017 de la Cour des comptes européenne :

- Discours de M. Henri Grethen, membre de la Cour des comptes européenne
- Présentation

04 octobre 2018

Rapports annuels 2017 de la Cour des comptes européenne

Henri GRETHEN

COMEXBU

Chambre des députés



Cour des comptes européenne Rapports annuels 2017

Constatations générales

Rapports annuels 2017 – Constatations générales

- La Cour des comptes européenne émet une opinion favorable sur la **fiabilité des comptes** de l'Union européenne relatifs à l'exercice **2017**.
- Les **recettes** de l'exercice 2017 étaient, dans leur ensemble, **légales et régulières**, comme les années précédentes.
- Nous émettons, pour la deuxième année consécutive, une **opinion avec réserve concernant les paiements** de l'exercice 2017.
 - Les **paiements** étaient légaux et réguliers, à l'exception de ceux fondés sur le remboursement de coûts. Une partie importante des dépenses contrôlées – principalement *les paiements fondés sur des droits* – ne présentait pas un niveau significatif d'erreur.
 - Le **niveau d'erreur estimatif pour les paiements** effectués sur le budget de l'UE continue de décroître. En 2017, il était de 2,4 %, contre 3,1 % en 2016 et 3,8 % en 2015.

Niveau d'erreur estimatif pour l'ensemble du budget de l'UE (exercices 2015 à 2017)



Constatations générales: opérations

- Les **paiements fondés sur des droits** représentent environ la moitié (53 %) des dépenses contrôlées en 2017 et comprennent la majeure partie des dépenses relevant des rubriques:
 - Ressources naturelles: aides directes, rubrique qui couvre les **aides directes aux agriculteurs**,
 - **Administration**.
- Pour ces deux domaines, le niveau d'erreur estimatif se situait **en deçà du seuil de signification de 2 %**.
- Les **bourses pour étudiants et chercheurs, ainsi que les mesures agroenvironnementales** sont d'autres activités financées au moyen de paiements fondés sur des droits.



COMPTES
D'OPÉRATIONS
2017

Slide 5

Constatations générales: opérations

- Les **paiements fondés sur le remboursement de coûts** comprennent des dépenses dans les domaines présentant les taux d'erreur les plus élevés, notamment les dépenses en matière de recherche relevant des rubriques Compétitivité pour la croissance et l'emploi ainsi que Cohésion économique, sociale et territoriale.
- Les activités relevant de la rubrique Ressources naturelles: Développement rural, mesures de marché, environnement, action pour le climat et pêche, ainsi que les programmes de formation et les projets de recherche et d'aide au développement sont d'autres activités financées au moyen de paiements fondés sur le remboursement de coûts.



COMPTES
D'OPÉRATIONS
2017

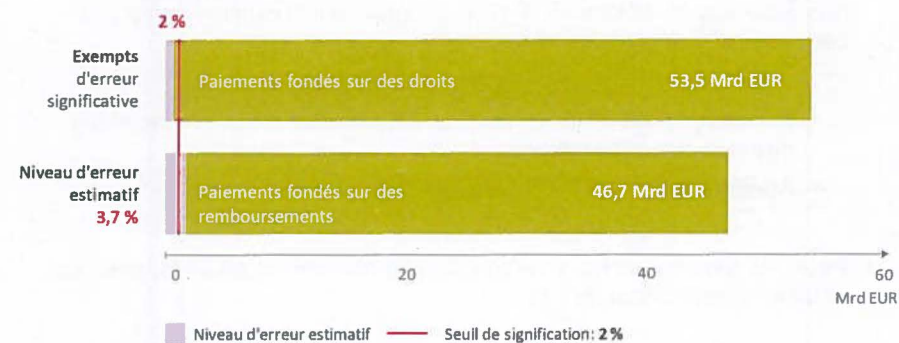
Slide 6

Dépenses contrôlées en 2017



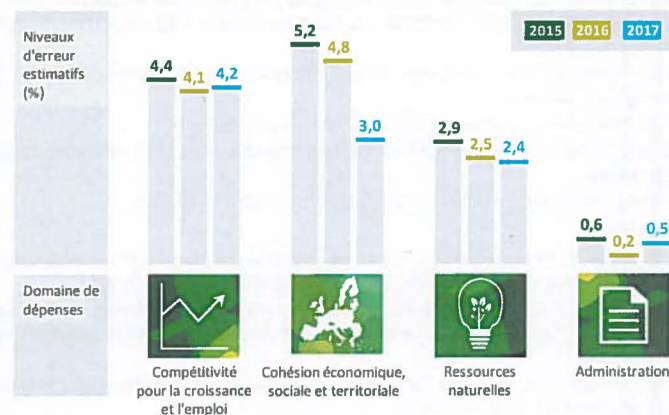
Slide 7

La moitié environ des dépenses de 2017 sont exemptes d'erreur significative



Page 8

Comparaison entre les niveaux d'erreur estimatifs pour les domaines de dépenses de l'UE (exercices 2015 à 2017)



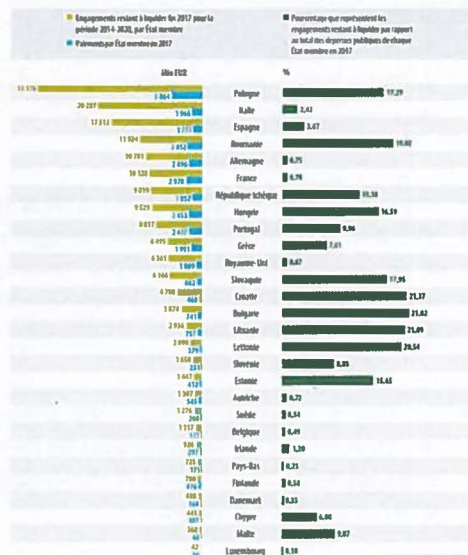
% Le niveau d'erreur estimatif est fondé sur les erreurs quantifiables détectées dans le cadre de nos travaux, notamment lors de la réalisation de tests sur un échantillon d'opérations. Nous utilisons des techniques statistiques standard pour sélectionner cet échantillon et estimer le niveau d'erreur (voir l'annexe 1.1 du chapitre 1 du rapport annuel 2017).

Constatations générales: gestion budgétaire et financière

- En 2017, l'UE a engagé 158,7 milliards d'euros, soit 99,3 % des fonds disponibles pour les engagements.
- Les paiements ont atteint 124,7 milliards d'euros, un montant très inférieur à ce que prévoyait le budget et qui s'explique principalement par le fait que les États membres ont soumis moins de demandes que prévu pour les programmes pluriannuels relevant des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) de la période 2014-2020.
- En raison de l'utilisation quasiment intégrale des crédits disponibles pour les engagements et du faible niveau des paiements, le montant des engagements budgétaires restant à liquider a atteint un nouveau record, à 267,3 milliards d'euros.

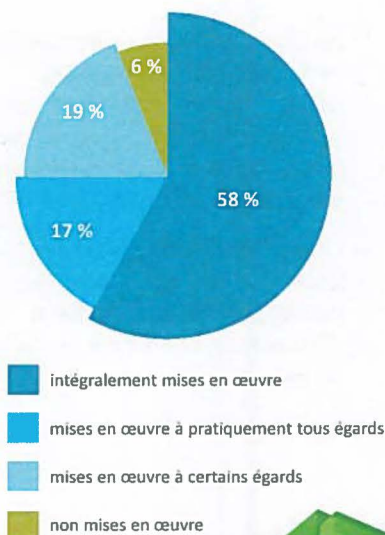
Constatations générales: gestion budgétaire et financière

- Fin 2017, le **taux d'absorption global moyen (16 %)** pour le CFP 2014-2020 était même **inférieur** à celui de l'année correspondante du CFP précédent (2010: 22 %).
- Les **engagements restant à liquider** des Fonds ESI en 2017 sont assez **considérables**, en particulier au regard du total annuel des dépenses publiques dans plusieurs États membres.



Constatations générales: suivi des recommandations

- Nous avons examiné **135 recommandations** de nos 17 rapports spéciaux de 2014.
- Nos recommandations avaient souvent entraîné des mesures correctrices spécifiques et une majorité des recommandations intégralement **mises en œuvre** l'avaient été **dans les deux ans**.
- Dans 19 % des cas, les recommandations avaient été mises en œuvre à certains égards seulement, et **des faiblesses significatives** persistaient.



Rapports annuels 2017

Gros plan sur les recettes et les domaines de dépenses

Recettes: 139,7 milliards d'euros

- Globalement, les systèmes liés aux recettes que nous avons examinés se sont avérés efficaces.
- Les contrôles concernant les ressources propres traditionnelles (principalement les droits de douane) n'ont été que partiellement efficaces dans certains États membres.
- La Commission devrait améliorer les mesures prises pour préserver les recettes de l'UE (notamment les contrôles relatifs à la sous-évaluation des importations par les autorités douanières).



Niveau d'erreur significatif?	Non
Niveau d'erreur estimatif	0 %



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

Slide 15

Compétitivité pour la croissance et l'emploi: 14,9 milliards d'euros

- La plupart des erreurs sont liées au remboursement de coûts de personnel et de coûts directs et indirects inéligibles, déclarés par les bénéficiaires au titre des différents programmes de recherche.
- Des améliorations s'imposent encore en ce qui concerne le nouveau cadre de contrôle et d'assurance, surtout sur le plan de sa mise en œuvre.



Niveau d'erreur significatif?	Oui
Niveau d'erreur estimatif	4,2 %



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

Slide 16

Cohésion économique, sociale et territoriale: 8 milliards d'euros

- Des faiblesses persistent en matière de régularité des dépenses déclarées par les autorités de gestion. Ce sont les instruments financiers, suivis des coûts inéligibles, qui ont contribué le plus au niveau d'erreur estimatif.



- Il existe un lien évident entre les objectifs établis au niveau du programme opérationnel et ceux établis au niveau des projets en ce qui concerne les réalisations. Toutefois, de nombreux systèmes de mesure de la performance sont dépourvus d'indicateurs de résultat.

Niveau d'erreur significatif?	Oui
Niveau d'erreur estimatif	3,0 %

Ressources naturelles: 56,6 milliards d'euros

- Agriculture:** l'amélioration continue des systèmes de contrôle a permis, en 2017, de maintenir le niveau d'erreur en dessous du seuil de signification de 2 %.
- Développement rural, mesures de marché, environnement, action pour le climat et pêche:** les principales sources d'erreur étaient le non-respect des conditions d'éligibilité, la transmission d'informations inexactes sur les surfaces ou le nombre d'animaux et le non-respect, par les bénéficiaires, des engagements agroenvironnementaux.



Rubrique Ressources naturelles:	
Niveau d'erreur significatif?	Oui
Niveau d'erreur estimatif	2,4 %

L'Europe dans le monde: 8,2 milliards d'euros

- Nos tests sur les opérations ont fait apparaître certaines faiblesses de contrôle dans les systèmes de la Commission concernant les procédures de marchés publics de second niveau (procédures de marché mises en œuvre par les bénéficiaires) et dans le remboursement des salaires des conseillers résidents de jumelage affectés aux projets financés par l'UE.



Administration: 9,7 milliards d'euros

- Notre examen des systèmes n'a révélé aucune insuffisance importante.
- Nous avons toutefois relevé des aspects que plusieurs institutions et organes de l'UE pourraient encore améliorer.



Niveau d'erreur significatif?	Non
Niveau d'erreur estimatif	0,5 %

Fonds européens de développement (FED): 3,5 milliards d'euros

- Les dépenses non effectuées ont représenté 42 % du niveau d'erreur global pour les FED.
- Parmi les autres types d'erreurs significatifs figurent l'absence de pièces justificatives essentielles et les manquements aux règles en matière de marchés publics.



Niveau d'erreur significatif?	Oui
Niveau d'erreur estimatif	4,5 %

Cour des comptes européenne

*Cabinet luxembourgeois à la
Cour*

.... dernières informations.....

Le Cabinet Luxembourgeois à la Cour

- Depuis 2008 Membre de la Chambre II de la Cour: contribution à l'ensemble des travaux d'audit financier et de la performance réalisés par la Chambre (Politiques structurelles, transports et énergie).
- Doyen de la Chambre II d'octobre 2013 jusqu'à septembre 2016.

Le Cabinet Luxembourgeois à la Cour

- En tant que Membre-rapporteur, réalisation des travaux portant sur les audits de la performance suivants, depuis 2008:
 - Le programme de santé publique de l'UE (2003-2007): un moyen efficace d'améliorer la santé? (*Rapport spécial n° 2/2009*)
 - L'analyse d'impact dans les institutions européennes: soutient-elle la prise de décision? (*Rapport spécial n° 3/2010*)
 - Amélioration de la performance des transports sur les axes ferroviaires transeuropéens: les investissements de l'UE en matière d'infrastructures ferroviaires ont-ils été efficaces? (*Rapport spécial n° 8/2010*)
 - Les actions structurelles de l'UE ont-elles contribué avec succès à la régénération des friches industrielles et militaires? (*Rapport spécial n° 23/2012*)
 - The European Regional Development Fund (ERDF) support of business incubation centers during the 2000-2006 and 2007-2013 programming periods (*Special report no 7/2014*)
 - Suivis de rapports spéciaux Galileo et Abandon scolaire prématuré.
 - Do the Structural Funds effectively contribute to Roma integration/inclusion? (*Special report no 14/2016*)

Le Cabinet Luxembourgeois à la Cour

- En tant que Membre-rapporteur, réalisation des travaux portant sur les audits de la performance suivants, depuis 2008:
 - Protecting the EU budget from irregular spending: The Commission made increasing use of preventive measures and financial corrections in Cohesion during the 2007-2013 period (*Special report no 4/2017*)
 - Ex-post review of EU legislation: a well-established system, but incomplete (*Special report No 16/2018*)
 - Commission's and Member States' actions in the last years of the 2007-2013 programmes tackled low absorption but had insufficient focus on results (*Special report no 17/2018*)
 - Do Programme Authorities properly manage anti-fraud measures in EU Cohesion Policy Spending? (*Publication foreseen March 2019*)
 - Do the Commission and Member States know what implementing Cohesion fund costs and do they use this information in a meaningful manner ? (*Publication foreseen June 2019*)

Cour des comptes européenne

Des questions?

Coordonnées

Henri GRETHEN

Membre

+352 4398 45376

henri.grethen@eca.europa.eu

Cour des comptes européenne
12, rue Alcide De Gasperi
1615 Luxembourg

eca.europa.eu

eca-info@eca.europa.eu

@EUAuditorsECA



COUR DES COMPTES
EUROPÉENNE

Slide 27

Cour des comptes européenne

- La Cour des comptes européenne est l'**auditeur externe indépendant de l'Union européenne**.
- **Sa mission** consiste à contribuer à l'amélioration de la gestion financière de l'UE, à œuvrer au renforcement de l'obligation de rendre compte, à encourager la transparence et à jouer le rôle de gardienne indépendante des intérêts financiers des citoyens de l'Union. La Cour met en garde contre les risques et relève les lacunes et les réussites, tout en fournissant une assurance. Elle donne également aux décideurs politiques et législateurs de l'UE des orientations pour améliorer la gestion des politiques et programmes de l'Union et veille à ce que les citoyens européens sachent à quoi sert leur argent.
- Basée à **Luxembourg**, elle emploie **quelque 900 agents** de toutes les nationalités de l'UE, répartis entre **personnel d'audit et personnel de soutien**.



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

Slide 28

Cour des comptes européenne

Nos réalisations

- des **rapports annuels**, qui contiennent, pour l'essentiel, les résultats de nos travaux d'audit financier et de conformité sur le budget de l'UE et sur les Fonds européens de développement, mais couvrent aussi des aspects liés à la gestion budgétaire et à la performance;
- des **rapports spéciaux**, qui présentent les résultats d'audits sélectionnés, portant sur des domaines politiques ou des domaines de dépenses spécifiques, ou sur des questions budgétaires ou de gestion;
- des **rapports annuels spécifiques** sur les agences, organismes décentralisés et entreprises communes de l'UE;
- des **avis**, qui portent sur la réglementation, nouvelle ou actualisée, ayant une incidence significative sur la gestion financière, à la demande d'une autre institution ou de notre propre initiative;

Cour des comptes européenne

Nos réalisations

- des **documents d'analyse** tels que:
 - des **analyses panoramiques**, qui sont des documents descriptifs et analytiques portant sur des domaines d'action ou des questions de gestion vastes et complexes. Nous y exploitons les connaissances et expériences que nous avons acquises sur le sujet traité, souvent en adoptant une approche transversale;
 - des **documents d'information**, qui sont d'une nature similaire à celle des analyses panoramiques, mais abordent des sujets plus ciblés;
 - des **études de cas rapides**, qui présentent et établissent des faits concernant des questions ou des problèmes très spécifiques et peuvent inclure, le cas échéant, une analyse facilitant la compréhension de ces faits.

Cour des comptes européenne

Fiabilité des comptes

Régularité des opérations

Cas de fraude présumée détectés lors de nos travaux d'audit

Slide 31

Fiabilité des comptes

Les comptes de l'UE présentent-ils une image fidèle de la situation financière et des résultats financiers de l'Union?

- Nous évaluons le système comptable afin de nous assurer qu'il constitue une bonne base pour l'obtention de données fiables.
- Nous vérifions les procédures comptables clés afin de nous assurer de leur bon fonctionnement.
- Nous effectuons des contrôles analytiques des données comptables afin de nous assurer qu'elles sont présentées de manière cohérente et qu'elles semblent plausibles.
- Nous procédons à un contrôle direct d'un échantillon d'écritures comptables afin de nous assurer que les opérations sous-jacentes existent et qu'elles ont été dûment comptabilisées.
- Nous contrôlons les états financiers afin de nous assurer qu'ils présentent fidèlement la situation financière.



ETAT DES
COMPTES
Financiers



Slide 32

Régularité des opérations

Les recettes de l'UE et les paiements comptabilisés en charges sous-jacents aux comptes de l'UE sont-ils conformes aux règles en vigueur?

- Nous évaluons les systèmes concernant les recettes et les dépenses afin de déterminer leur efficacité pour garantir la régularité des opérations.
- Nous sélectionnons des échantillons statistiques d'opérations qui servent de base à la réalisation de tests approfondis par nos auditeurs. Nous examinons en détail les opérations de l'échantillon, y compris dans les locaux des bénéficiaires finals (par exemple des agriculteurs, des instituts de recherche ou des entreprises qui réalisent des travaux ou fournissent des services après la passation d'un marché public), afin d'obtenir des preuves que chaque événement sous-jacent est réel, qu'il a été correctement enregistré et qu'il est conforme à la réglementation en matière de paiements.

Régularité des opérations

Les recettes de l'UE et les paiements comptabilisés en charges sous-jacents aux comptes de l'UE sont-ils conformes aux règles en vigueur?

- Nous analysons les erreurs et les classons en erreurs «quantifiables» ou «non quantifiables». Les opérations présentent des erreurs quantifiables si, en vertu des règles en vigueur, le paiement n'aurait pas dû être ordonnancé. Nous extrapolons les erreurs quantifiables afin d'obtenir un niveau d'erreur estimatif pour chacun des domaines faisant l'objet d'une appréciation spécifique. Nous comparons ensuite le niveau d'erreur estimatif avec un seuil de signification de 2 % et nous déterminons si les erreurs sont généralisées.
- Nos opinions prennent ces travaux en considération ainsi que d'autres informations pertinentes, tels les rapports annuels d'activité et les rapports établis par d'autres auditeurs externes.
- Afin de confirmer l'exactitude des faits, nous examinons toutes nos constatations aussi bien avec les autorités des États membres qu'avec la Commission.

Cas de fraude présumée détectés lors de nos travaux d'audit

Nous communiquons tous les cas de fraude présumée détectés au cours de nos travaux d'audit à l'OLAF, l'Office de lutte antifraude de l'Union européenne.

- 13 cas de fraude présumée ont été détectés dans le cadre de l'audit 2017.
- Les cas de fraude présumée concernaient la création artificielle des conditions requises pour pouvoir bénéficier d'un financement de l'UE, la déclaration de coûts ne respectant pas les critères d'éligibilité et des irrégularités dans des marchés publics.



COUR DES
COMPTES
EUROPÉENNE

FR

Discours

Luxembourg, le 4 octobre 2018

Discours de M. Henri Grethen Membre de la Cour des comptes européenne

Présentation du rapport annuel 2017 de la Cour des comptes européenne.

Luxembourg, le 4 octobre 2018

Seule la version prononcée fait foi.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Membres,

Mesdames, Messieurs,

Pour 2017, à l'instar des années précédentes, notre conclusion est que les comptes de l'UE présentent une image fidèle de sa situation financière. Comme l'an passé, nous émettons une opinion avec réserve, plutôt qu'une opinion défavorable, sur la régularité des opérations sous-jacentes aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

Autrement dit, une part importante des dépenses de 2017 que nous avons contrôlées ne présentait pas un niveau significatif d'erreur, et je parle ici de dépenses fondées sur des droits¹, à savoir de programmes dans le cadre desquels les bénéficiaires reçoivent des paiements s'ils respectent certaines conditions. Citons par exemple les paiements en faveur des étudiants Erasmus, les aides directes aux agriculteurs, l'appui budgétaire à des pays tiers ou les rémunérations des fonctionnaires et autres agents de l'Union. En 2017, ces dépenses fondées sur des droits ont représenté plus de la moitié des paiements provenant du budget de l'UE.

En outre, le niveau des irrégularités caractérisant les dépenses de l'UE a continué de baisser. Le niveau d'erreur estimatif pour les paiements de 2017 s'élève à 2,4 %, contre 3,1 % en 2016 et 3,8 % en 2015. Cela montre qu'en matière de gestion financière, l'UE est effectivement sur la bonne voie – et le mérite en revient avant tout aux efforts soutenus de la Commission, ainsi que des États membres.

J'estime que le rôle des auditeurs ne se limite pas à annoncer les mauvaises nouvelles, mais doit aussi consister à souligner les bonnes pratiques relevées. Permettez-moi donc de rappeler, en guise d'exemple positif, notre conclusion selon laquelle les paiements directs au titre du Fonds européen agricole de garantie – qui représentent une part très importante de cette rubrique du CFP – sont exempts d'erreur significative.

Cela étant dit, je dois également préciser que certains problèmes subsistent. Pour illustrer mon propos, je citerai trois exemples: un dans un autre domaine de dépenses agricoles, le second dans celui de la cohésion et le dernier dans celui de la recherche.

Nous avons relevé un cas où un agriculteur a perçu une aide environnementale pour planter des cultures dérobées. En réalité, aucune culture de ce type n'avait été plantée, et les registres de culture et d'irrigation n'avaient pas été tenus. À la suite de notre visite, l'organisme payeur a engagé une procédure de recouvrement de l'aide.

Dans un autre cas, nous avons constaté qu'un bénéficiaire avait procédé à une sur-déclaration de coûts indirects pour un projet dans le domaine de la cohésion. Il s'agissait en fait de coûts généraux supportés au siège de l'institut, sans rapport avec l'entité spécifique mise en place pour mener le projet. Nous avons jugé inéligibles tous les coûts sans lien direct avec le projet en question.

Dans un troisième cas, une PME participant à un projet de recherche avait effectué une sur-déclaration des heures consacrées au projet, en appliquant de surcroît une méthode erronée pour les calculer. Pour ne rien arranger, les employés déclarés étaient en fait des salariés d'une société sœur, qui n'était pas signataire de la convention de subvention. Nous avons jugé que tous ces coûts étaient inéligibles.

Je me dois de souligner que les informations disponibles sont souvent suffisantes pour prévenir, ou détecter et corriger une bonne partie des erreurs. Si la Commission et les autorités nationales avaient utilisé ces

¹ À l'exclusion de certains programmes de développement rural.

informations, la part du budget de l'UE présentant un taux d'erreur inférieur à notre seuil d'importance relative, et à celui de la Commission elle-même, aurait été encore plus importante.

Mais nous ne pouvons en rester là. Les systèmes de gestion et de contrôle se sont améliorés, ce qui nous donne l'occasion de porter un regard neuf sur les éléments probants que ces améliorations nous permettent d'obtenir.

Pour l'exercice 2017, nous avons expérimenté cette nouvelle approche dans le domaine de la cohésion économique, sociale et territoriale. Le principal changement réside dans le fait que nous avons examiné et réexécuté (dupliqué sic Marc HOSTERT) les vérifications et les contrôles déjà effectués par les responsables des dépenses. Cette nouvelle approche d'audit tient compte des modifications importantes des bases juridiques adoptées par le Parlement européen et le Conseil en 2013. Ainsi, nous contrôlons à présent des dépenses déclarées ayant déjà fait l'objet de corrections financières de la part des États membres et de la Commission pour les irrégularités qu'ils ont décelées. Nos observations mettent donc davantage en évidence les insuffisances qui persistent au niveau de la Commission et des États membres, ce qui nous permet de fournir à votre institution des informations de meilleure qualité.

Nous entendons élargir l'expérience à d'autres domaines de dépenses ces prochaines années, à chaque fois que les conditions nécessaires seront réunies.

Mais nous centrerons également notre attention et nos ressources sur l'évaluation de la mesure dans laquelle l'UE produit des résultats qui bénéficient à ses citoyens. Il ne suffit pas de s'assurer que l'argent a été dépensé comme il faut, nous devons également savoir s'il l'a été à bon escient.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple, cette fois dans le domaine de l'action extérieure: dans un projet que nous avons visité, une organisation internationale avait dépensé 280 000 euros pour transporter des urnes et des bulletins de vote d'une valeur de 150 000 euros. Même s'il était question d'un cas urgent et délicat concernant des élections dans un pays tiers, il n'en reste pas moins difficile d'expliquer à nos citoyens que l'UE dépense leur argent de cette façon.

Mesdames, Messieurs,

Dans l'un de nos récents rapports spéciaux, nous avons montré que plusieurs États membres peinaient à faire bon usage des ressources des Fonds structurels et d'investissement européens. À cet égard, il est encourageant que la Commission ait proposé, pour la prochaine période de financement, plusieurs mesures susceptibles de contribuer à une meilleure absorption des fonds de cohésion. En tant que parlementaires, vous détenez aussi une partie de la solution, à savoir l'adoption en temps utile du nouveau CFP et des programmes financiers pluriannuels correspondants.

Parallèlement, le budget de l'Union reste exposé à une forte pression générée par la valeur des paiements que l'UE s'est engagée à effectuer au cours des années à venir.

En raison du volume important des engagements et du faible niveau des paiements, le montant des engagements budgétaires de l'UE restant à liquider a atteint un nouveau record, à 267,3 milliards d'euros, et nos projections montrent qu'il sera encore plus élevé fin 2020. Nous pensons que ce problème doit constituer une priorité pour le prochain cadre financier pluriannuel.

La Cour des comptes n'entrera certes pas dans la querelle entre les contributeurs nets, qui plaideront pour la réduction des engagements, et les bénéficiaires nets, qui exhorteront à en faire plus. Nous pouvons cependant affirmer que l'accumulation des engagements restant à liquider est l'un des facteurs qui retarderont encore davantage les effets des programmes financiers que vous négociez aujourd'hui en votre qualité de législateurs.

Mesdames, Messieurs,

Le budget total de l'UE représente à peine 1 % du revenu national brut de l'ensemble de l'Union.

Dès lors, s'il importe de l'utiliser de manière efficace, nous devons rester réalistes quant à ce qu'il est possible de faire avec l'argent qui nous est confié. Si nous suscitons des attentes auxquelles nous ne pouvons pas répondre, nous perdrons la confiance des citoyens. À nos yeux, la conclusion s'impose d'elle-même: l'UE ne doit pas faire de promesses qu'elle ne pourra pas tenir. Et nous devons démontrer au quotidien que les compétences qui lui sont dévolues s'exercent avec davantage d'efficacité au niveau de l'Union qu'au niveau national.

Un dernier mot avant de conclure. Les auditeurs ont la réputation de toujours porter un regard rétrospectif. Mais cette année, je pense que nous avons de bonnes raisons de nous tourner aussi vers l'avenir. Attendez-vous à recevoir toute une série d'avis de notre part sur les différentes propositions concernant les finances de l'Union européenne pour la période 2021-2027.

Le Parlement et le Conseil ont des choix importants à opérer. Nous saluons expressément le fait que la Commission a encadré ces derniers en proposant de conférer au prochain CFP la flexibilité qui fait tellement défaut à l'actuel - c'est un pas dans la bonne direction.

Mesdames, Messieurs, au moment de tracer la voie dans un monde de plus en plus incertain, assurons-nous que nos décisions reposent sur une solide assise financière.

Démontrons à nos citoyens que nous pouvons honorer nos promesses, de manière efficiente, et en faisant vraiment la différence.

Je vous remercie de votre attention et me réjouis de notre échange de vues.